

## Grilles de repérage des expériences sur le champ de la démocratie participative

Rédacteur de la fiche : Bruno Faucher

Date : 22.01.07

### Description de l'expérience

<b>Nom du projet</b>	<b>Forum local des services à la personne</b>
<b>Structure porteuse</b>	Conseil de Développement de la CAP (Communauté d'Agglomération de Poitiers)
<b>Personne contact</b>	James Renaud (Président du C.D.) Virginie Auffroy (Chargée de mission, animation du C.D.)
<b>Tel</b>	05,49,52,36,59
<b>Mail</b>	<a href="mailto:auffroy.v@agglo-poitiers.fr">auffroy.v@agglo-poitiers.fr</a>
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.agglo-poitiers.fr">http://www.agglo-poitiers.fr</a>
<b>Adresse postale</b>	CAP. Service Recherche et Développement 8 rue de l'Ancienne Comédie 86.000 Poitiers
<b>Nature de l'expérience</b>	Etablissement d'un diagnostic partagé puis d'un forum local des acteurs
<b>Origine de l'expérience</b>	En octobre 2004 le Conseil de Développement de la CAP s'est auto saisi de la question des « services à la personne », en complémentarité du chantier « emploi et territoires » porté par la CAP dans le cadre d'un appel à projet européen
<b>Secteur visé par la démarche</b>	Ensemble des acteurs du secteur des « services à la personne »
<b>Quelles sont les intentions explicites des initiateurs de la structure porteuse</b>	Formation et qualification des prestataires dans le secteur des services à la personne. Mise en réseau des acteurs. Analyse des besoins et de l'offre, recherche d'adéquation Association des acteurs aux travaux, formalisation commune des outils
<b>Bénéficiaires</b>	Les organismes impliqués dans ce secteur d'activité Les prestataires de ce secteur d'activité Les personnes ayant des besoins en terme de service

<b>Partenaires</b>	<p>Le Conseil de Développement à mobilisé plus d'une vingtaine de partenaires sur cette opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaires institutionnels : DDTEFP (Direction Départementale du Travail), URSSAF, ANPE...</li> <li>- Structures spécialisées : ARFAD (Association Régionale de Formation d'Aide à Domicile), FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs), CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)...</li> <li>- Chambres consulaires, syndicats, collectivités locales...</li> </ul>
<b>Méthodes utilisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Etablissement <i>d'un diagnostic partagé</i> entre les acteurs (Analyse des évolutions de la population, du gisement d'emploi et des statuts des personnes exerçant dans ce secteur d'activités, nature et qualification des emplois...)</li> <li>* Organisation <i>d'un forum des acteurs</i>, le 16 mai 2006, qui a réuni plus de 150 personnes pour dialoguer dans des commissions de travail et assister aux tables rondes. En outre près de 250 visiteurs sont également venus chercher de l'information lors de ce forum.</li> <li>* Etablissement de <i>préconisations</i> par chacune des commissions du forum</li> <li>* Mise en place d'un Comité de pilotage qui réfléchit « à une charte territoriale des services à la personne ».</li> <li>* Transmission de l'animation à la CAP pour intégration dans les politiques publiques.</li> </ul>
<b>Rythme et échéances</b>	Action ponctuelle correspondant à l'objectif d'une commission du Conseil de Développement.
<b>Perspectives ?</b>	Reprise des préconisations des commissions par la CAP et par les acteurs.
<b>Contraintes repérées ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un grand nombre d'acteurs (institutions, collectivités locales, associations...)</li> <li>- Un secteur en forte mutation</li> </ul>
<b>Information disponible :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de synthèse produite par le Conseil de Développement</li> <li>- Actes du Forum des acteurs du 16 mai 2006</li> <li>- Site Internet de la CAP</li> </ul>
<b>En bref</b>	<p>L'atelier « emploi et services à la personne » du Conseil de Développement de l'Agglomération de Poitiers a établi un diagnostic partagé des enjeux dans ce secteur d'activité (octobre 2004 / printemps 2006). Ce diagnostic a conduit à la tenue d'un forum des acteurs le 16 mai 2006. Des préconisations ont alors été effectuées. Le Conseil de Développement et ses partenaires souhaitent que ces préconisations soient reprises dans le cadre des futures politiques publiques des collectivités locales concernées.</p>

